

VOIX DE LA KOZAH

Hebdomadaire togolais indépendant N° 270 du 27 juin 2014

Prix: 250 F CFA



Des mots pour le dire

Bougies et découverte...

Voix de la Kozah fait des émules mais change de titre. KOZAH MEDIA

Avec ce deux cents soixante dixième numéro que vous avez entre les mains, Voix de la Kozah, boucle sa dixième année d'existence. Dix bougies qui éclairent, même après les avoir soufflées, le parcours de cet hebdomadaire d'information qui a fait son apparition dans le paysage médiatique togolais en juin 2003. Entre fortunes et infortunes, Voix de la Kozah a réussi, nous l'espérons, à jeter un regard neuf et innovant sur le pays surtout dans sa partie septentrionale. Juste trois mois après sa parution, Voix de la Kozah qui a déjà fait des émules, continue à le faire. Depuis peu, les Togolais ont en kiosque : Kara Infos, Campus News, La Voix de l'Union Africaine. Aussi, Lettre de la Kozah - La Lettre de la Kozah aux 1^{er} numéros -, dont le titre (tout comme, d'ailleurs, la typographie) relève - disons - de l'emprunt. Format journal ordinaire, huit pages avec une maquette caractérisée par le blanc dans un fond bleu et vendu au prix de 250F CFA. Cependant, les raisons qui ont poussé à choisir ce titre, bien qu'ayant son siège à Lomé, non pas dans la Kozah, contrairement à celui de Voix de la Kozah qui s'y trouve depuis 2003, restent dans les secrets de son patron.

Une volonté manifeste de semer à dessein, de la confusion? Nul doute! D'ailleurs, beaucoup de choses à ce sujet, se révèlent d'elles-mêmes, depuis peu. Pendant que l'on y est, nombreux sont ceux qui ont été farouchement opposés à toute idée de changement du titre de votre hebdomadaire préféré Voix de la Kozah. Dans cette quête d'une nouvelle identité, notre patron, presque seul contre tous, tient bon. Un titre, quel qu'il soit, soutient-il, finit toujours par s'imposer, si son contenu est bon, agréable, varié et rigoureux. Mieux, primo, l'ambition à s'engager sur le chemin du courage et de la vérité, est en nous, ses rédacteurs. Ensuite, la volonté clairement affichée du succès. Enfin, l'esprit d'ouverture et de challenge. Etant en mission, nous avons des ambitions mais ceci ne fait point de nous des girouettes.

C'est pourquoi, chers lecteurs, nous avons décidé qu'à partir du 1^{er} mois du 2^{ème} semestre de l'année 2014 en cours, votre journal préféré Voix de la Kozah, l'hebdomadaire indépendant créé le 27 août 2003 à Kara par Moshood BOUKARI, hérite d'un nouveau titre : **KOZAH MEDIA**.

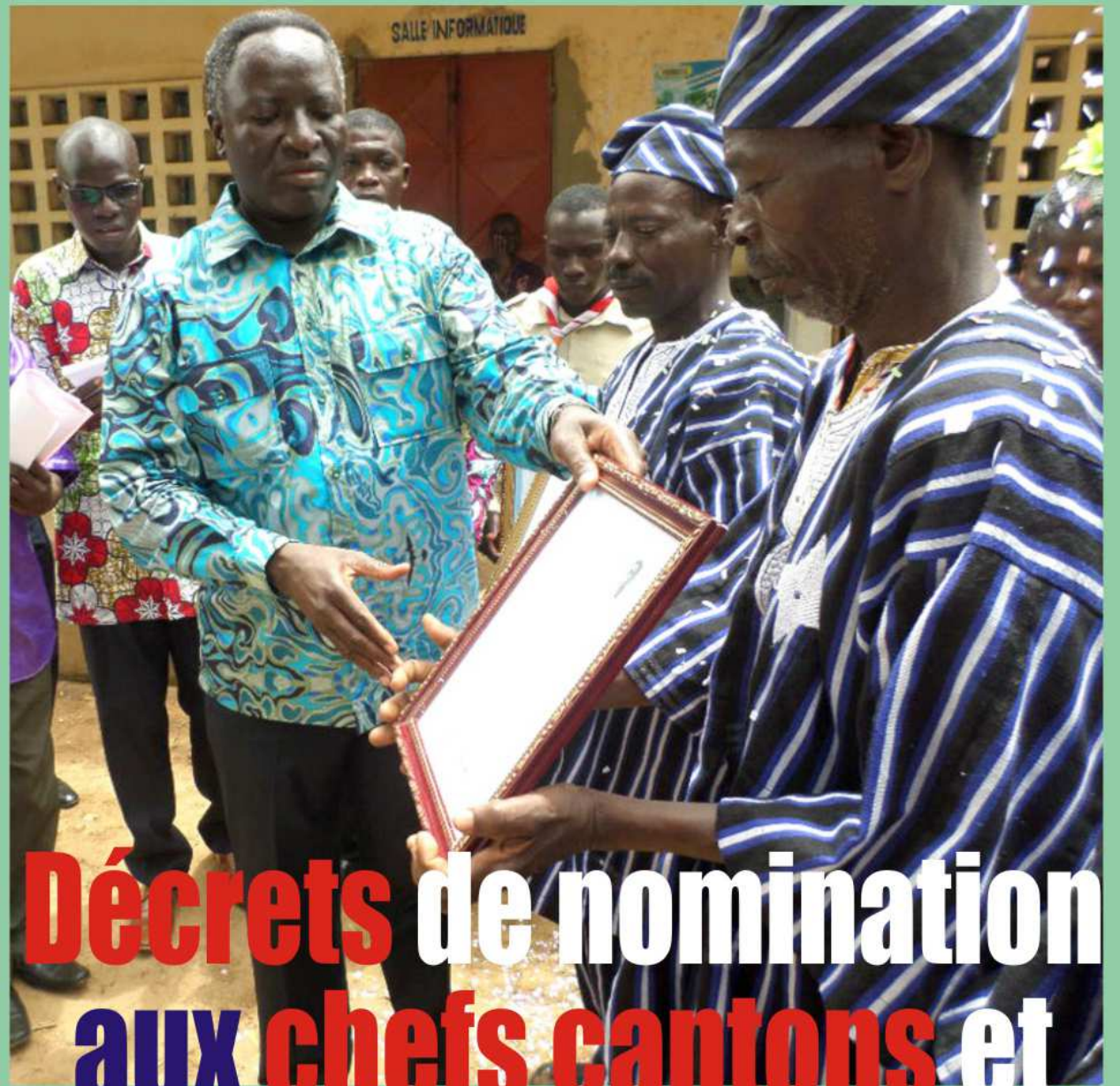
Il vous appartient à présent, lecteurs de toutes catégories, annonceurs qui avez su admirablement nous accompagner au long de cette délicate aventure, abonnés des quatre coins... de juger de la réalité de ce leitmotiv, affiché dès le premier numéro de ce journal que vous avez adopté.

Loin du rythme mouvementé de la politique, **KOZAH MEDIA**, s'engagera comme l'a su bien faire Voix de la Kozah, à vous offrir un cahier Evasion dans lequel, quelques uns de nos rédacteurs et correspondants, vous livreront des pages flamboyantes sur le quotidien, le social, l'économie... au Togo.

Allez-y donc franchement avec **KOZAH MEDIA**; prenez de grands bols d'air et donnons-nous tous rendez-vous en juillet, frais et requinqués pour de nouvelles aventures. En tout cas, la Direction et toute l'équipe de l'hebdomadaire Voix de la Kozah seront à nouveau là avec **KOZAH MEDIA** pour vous accompagner dans de délicieuses surprises.

La rédaction

CHEFFERIE TRADITIONNELLE DANS LA KOZAH



Décrets de nomination aux chefs cantons et arrêtés de reconnaissance à ceux des villages

P.3

LIGUE DE FOOTBALL DE KARA P.7

Amah Marcelin, un nouveau départ



BODJONA PARLE

De la vie de Pascal après l'ouragan El Youssef



P.3

**BRAQUAGES SUR NOS ROUTES
ET AU SORTIR DES BANQUES**

Comment des coups sont montés depuis des gares ou des guichets



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

ET DES RESSOURCES FORESTIERES

SECRETARIAT GENERAL

Secrétariat Technique de la Plateforme RRC

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Sollicitation publique de manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de services agréés

Le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) a pour objectif global d'appuyer le Togo à accroître sa résilience aux catastrophes naturelles, en particulier les inondations et à promouvoir la gestion durable des terres en vue de réduire la pauvreté des communautés exposées.

Dans le but de constituer son répertoire de fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2014, l'unité de gestion du projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP-GICT) invite les entreprises et sociétés agréées à manifester leurs intérêts en envoyant un dossier de candidature auprès du « **Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres** ».

La liste des catégories d'activités concernées sont :

1. Fournitures

- matériels informatiques
- fournitures de bureau
- lampes solaires
- motopompe et accessoires

2. Mobiliers de bureau et Matériels

- mobiliers de bureau
- matériaux de construction

3. Matériels roulants

- fauteuils roulants et tricycles
- véhicules à deux et quatre roues

4. Matériels de communication et de transmission de données

- radios, antenne relais
- accumulateurs post portatif

- station automatique, totale et accessoires

5. Prestations de service diverses

- impression de supports de communication
- entretien de véhicules
- entretien réseau internet et maintenance

6. Génie civil

- construction
- réhabilitation

L'UGP rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont eu à travailler avec le projet qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils doivent actualiser leurs dossiers pour être qualifiés.

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation comportant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social, localisation géographique) ;
- l'autorisation d'installation ;
- l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- les pièces administratives (cartes d'opérateur économique ou agrément en cours de validité, quitus fiscal) ;
- liste du matériel en propriété ou en location avec justification des moyens humains ;
- expérience dans le domaine avec le cas échéant une liste des réalisations antérieures ;
- états financiers des trois dernières années ;
- prospectus éventuels ;
- les possibilités de partenaires fi-

nanciers, de disponibilités financières ou de lignes de crédit.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/ Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP/GICT) au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières sis à Nyékonakpoè au 59 rue de la Kozah dans l'enceinte de l'ODEF en face de CENETI A l'Attention du Coordonateur du Projet

BP : 4825 Lomé-TOGO, République Togolaise,
Tél : (00228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11; Email : pgict@yahoo.fr

au plus tard le 23 juillet 2014.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité après étude de dossiers.

NB : Seuls les prestataires retenus seront consultés pour d'éventuelles commandes.

L'unité de gestion du projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui auraient répondu à cette manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le 20 juin 2014

**Le Coordonnateur du PGICT
Amidou A. MOROU**

BODJONA PARLE

De la vie de Pascal après l'ouragan El Youssef

De même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, un corbeau ne fait pas l'hiver. Un vol de corbeaux non plus. Donc, gardons-nous un peu des généralisations.

Après, plusieurs faits divers de ce genre, il est néanmoins difficile de ne pas voir de sinistres augures dans les derniers délires du tribun Saniyo contre les juges et ses ennemis intimes, collaborateurs du chef de l'Etat Togolais. C'est l'antisémitisme au coin de la rue. Puisse la saga de l'ancien ministre du ciel et de la terre et comparées dessiller les yeux de tous.

Tous ceux qui misaient, même sans grande conviction, sur une éventuelle retraite politique de Pascal Bodjona Akoussoulélou, se disant que le tribun traumatisé par le bourbier financier dans lequel il se trouve noyé jusqu'au cou, n'avait plus rien à prouver à l'encontre de sa famille politique en ont pris pour leur grade.

Akoussoulélou (en Kabyè), Aahgouskouyagana (en Cotokoli), prend son étymologie en langue de Molière : qui dégage son semblable ! Un nom lui seul, dit tout. Comme ils se sont lourdement trompés !

Le lundi 23 juin dernier, celui que d'aucuns appellent ministre grand format, Pascal Akoussoulélou Bodjona est sorti de son silence après une pause qui a duré plus d'un an pour comme on pouvait l'imaginer, cause de concentration. Ce fut à travers une conférence de presse dans un hôtel de la place. Devant un parterre de journalistes, visant mettre fin à ce qu'il convient de qualifier de

faux suspens, il a personnellement, confirmé urbi et orbi, ses ambitions. Ainsi, ledit faiseur de roi, qui dans l'ombre du pouvoir, jouait au jeu des seconds couteaux, a levé le voile sur la courbe de sa connivence politique.

Une occasion pour cet affreux homme politique, qui toujours mobilise la rue à des fins à l'évidence douteuses, de revenir sur l'affaire d'escroquerie internationale dont il maîtrise mieux que quiconque, les contours, et surtout ses ambitions personnelles. Pascal Bodjona, l'ancien nouveau metteur en scène de la politique togolaise s'est enfin dévoilé tout en affirmant qu'il s'était imposé pour se faire connaître de tous. En témoigne le hic par lui provoqué par médias interposés sur ses origines ethniques.

En décidant aujourd'hui, de s'éloigner de sa famille politique, pour peur, de se voir demain anéanti, non pas, par des gourdis mais par des flèches empoisonnées, l'affreux a enfin compris que jouer au second couteau, est, en politique, l'emprunt d'un dangereux raccourci.

En décidant donc, de s'éloigner de sa famille politique pour une autre, voire celle de son adversaire (pourquoi pas), Pascal montre bien qu'il n'est pas de ceux qui ont compris qu'on peut et doit prendre sa retraite politique, pour enfin s'élever comme une référence incontournable pour des générations. Malheureusement, se battant à l'instar d'un éléphant dans un magasin de porcelaine, il vient, quoi qu'il tisse, de rater une sublime occasion d'entrer dans

l'histoire.

Plus encore, en prenant (à l'instar d'un aveugle qui avance à pas hésitants vers les bords d'un gouffre), comme dans un cynique entêtement de "j'y suis et prêt à tout...", Akoussoulélou relance le débat sur la limite à ne pas franchir en matière de gestion au plus haut niveau des



Pascal Bodjona

affaires publiques.

Est-on en droit de se prévaloir de ses turpitudes ? En l'occurrence, dans le forçement de son destin, Akoussoulélou a sans doute oublié Saniyo, simple mortel aujourd'hui victime de sa propre escobarderie.

Il n'est donc pas superflu de rappeler que si Bodj est pris dans le piège dont-il s'est plusieurs années durant, servi pour capturer et apprivoiser ses adversaires politiques, c'est affirmer, qu'il était tout, exception faite d'un politique en mission pour le peuple. Donc un lauréat des actes à dessein posés pour atteindre des besognes. L'exemple lié à l'éjection du ministre Gilbert Bawara du gouvernement Houngbo aux lendemains du mariage RPT/UFC, en est une preuve tangible. Et comme

soutient-on que, "Dieu ne dort jamais", et que toujours les mêmes causes produisent les mêmes effets, la suite... écœurante pour lui, est connue aujourd'hui de tous.

"... quoique soigné, le fou n'arrête jamais de sculpter le ciel...", enseigne l'adage. Se prêtant à cet adage, ne trouvons-nous pas que son "one man show" médiatique, en début de semaine, n'est rien d'autre qu'un saut dans le vide ?

Au surplus, et en faisant dans cette livraison, abstention de graves indiscretions à l'actif de Pascal Bodjona, il eût été plus sage, en ces instants où le Togo, mais aussi le peuple togolais a besoin de repères pour réinventer sa vertu politique, de se donner un signal fort pour baliser l'avenir.

C'est, ce que, ne cesse de faire le Président Faure, à travers les efforts louables qu'il déploie chaque jour, pour la consolidation des réformes politiques, économiques et sociales pour moderniser le Togo.

Sur ce plan, n'est-ce pas vouloir "imbéciliser" les Togolais que de soutenir que Pascal est victime de son esprit d'ouverture et porteur de changement ? L'esprit de changement est où, quand on se met dans la veste de traître ?

Afficher des airs de saint et pourfendre les autres comme s'ils étaient à la base de ses malheurs, c'est ça l'esprit d'ouverture et du changement ?

C'est ça plutôt le comble de la mauvaise foi ! Sinon, à ce que nous sachions, aucun homme tourné vers l'ouverture et le changement dans le camp pré-

sidentiel que de l'opposition, n'est pourchassé à l'heure où nous écrivons ces lignes. Ils sont d'ailleurs nombreux autour du président ou dans l'opposition voire apolitique à vouloir un Togo nouveau, prospère, rayonnant et surtout débarrassé des scories et des avatars du passé fût-il récent.

D'ailleurs, pour rappel (parce que connu de tous), le premier responsable du pays, monsieur Faure GNASSINGBE est un adepte de la religion du renouveau au Togo à telle enseigne qu'il en est victime latérale chaque jour que Dieu fait. Ceci étant, que Pascal Bodjona en vienne à affirmer, être poursuivi pour sa volonté de voir les lignes bouger, est vouloir faire avaler aux Togolais, une pilule très amère.

Au demeurant, Pascal Bodjona est libre de nourrir des ambitions mais qu'il ne pense pas pouvoir casser son ancienne maison au profit de la sienne. Car, il trouvera à coup sûr, obstacle citoyen devant qui lui barrera la route. Ses frères et sœurs qui y demeurent ne le laisseront pas faire.

La leçon tirée de la chute de ses devanciers devrait plutôt l'inspirer. Malheureusement !

Nonobstant, il se dit possesseur d'un savoir faire. Mais logiquement, ce savoir faire qui le pousse à l'entêtement risque de lui être plus fatale que l'ouragan El Youssef dont-il se remet encore très difficilement.

Quant on veut et on se dit faiseur de rois, la sagesse recommande de rendre grâce à celui qui t'a donné cette faculté.

KPATCHA

LA JUSTICE COURT-CIRCUITÉE

Le garde des sceaux interpellé

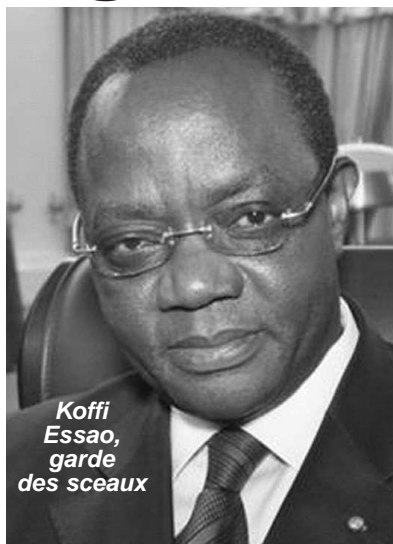
Décidément, ils nous prennent pour des imbeciles ou des demeurés, en tout cas, pour des gens sans droit, sans culture ni mémoire.

Ils, ce sont les hommes dits défenseurs des droits humains, des hommes qui contre toute attente, marginalisent et imbecilement, se moquent des autres.

Nous, c'est tout simplement vous et nous, c'est la société à laquelle nous tous, appartenons.

Dans cette livraison, il ne sera pas question d'exemples des dernières années, mais de ce qu'ils ont fait, une fois de plus, qui ne sera malheureusement pas la dernière, au début de ce mois de juin. C'est donc on ne peut plus récent.

Nous vous parlions dans notre parution n° 269 en date du 30 mai 2014, de ce qu'est devenu depuis l'EDUCATION SCOLAIRE. Dans l'article titré : **On n'éduque plus, on n'enseigne plus, on n'étudie plus, on enceinte. Outre l'insoutenable record de 5343 cas de grossesses enregistrées en milieu scolaire sur le territoire national**, dans le même article, nous relevions d'incroyables mais vrais actes de pédophilie, de viol, de torture psychologique, d'inceste... posés 09 ans durant par le sieur



Koffi Essao, garde des sceaux

NODOOU Essona-Eya Alex, employé à l'U K sur une mineure de moins de 18 ans, qui était sa propre fille. Malgré les preuves apportées à travers les aveux de la naïve victime et de son bourreau de père, ce dernier a **immédiatement bénéficié, du procureur près le tribunal de 1^{ère} instance de Kara, devant qui, il a été déféré, d'une mise en liberté comme pour dire : "MIEUX"**.

Quelle aberration de justice que d'utiliser, non pas son droit de véto (si droit de véto il y a) et donner un signe fort à ces criminels, que de l'utiliser pour encourager ?

Le magistrat a utilisé son droit pour encourager sinon

pour légaliser la pédophilie, le viol, l'inceste, et que savons-nous encore pour simplement faire plaisir à un individu aux dépens de la société. L'auteur de cet acquittement, estime qu'il était de son intérêt, d'empêcher que leçon soit donnée aux éventuels criminels de viol, d'inceste, de pédophilie... qui sont probablement collaborateurs, proches parents aux magistrats, amis...

Et pourtant, dans le sillage de la réforme de la justice, le monde entier a noté avec satisfécit, la mutation dans le non marginalisation des droits humains.

Ainsi, dans ce pays, un ancien Premier ministre a été

écouté puis acquitté après ; un député est passé devant la justice qui l'a condamné. Des hommes politiques et militaires ont vu leurs domiciles perquisitionnés parce que les juges leur demandent des comptes... des petits voleurs sont en train de purger dans les cellules des peines de prison.

Ainsi, des juges en quête de santé financière, choisissent délibérément de se mettre dans des vestes taillées dans la formule cynique du : "le malheur c'est pour les autres pas à...". Un système antisocial du deux poids, deux mesures.

Comment comprendre que le même magistrat, dès lors qu'il trouve le vilain plaisir

d'acquitter un criminel sexuel comme Essona-Eya (qui couche avec une mineure de 17 ans depuis qu'elle avait 09 ans ; la viole ; la fait vivre non seulement des sévices sexuels mais aussi corporels ; l'enceinte cinq fois puis la fait avorter autant...) puisse écrouer un écolier qui couche avec sa camarade d'établissement, avec pour raison que cette dernière est mineure ? On nous rétorquera sûrement qu'il y a eu plainte.

Les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes idées ? De grâce chers magistrats.

Moshood

MEDIA

Les points focaux régionaux pour le CONAPP

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a installé ses points focaux dans les chefs-lieux des régions. Une initiative du bureau national de cette organisation qui vient corriger les marginalisations dont ont été par le passé, victimes les médias de l'intérieur du pays.

Après l'étape de la région centrale, où un bureau du point focal de trois membres

dirigé par Tchassanté Ridoine a été installé, les responsables du CONAPP ont poursuivi avec celle de la région de la Kara où le point focal région Kara a été investi. A la tête de ce point focal, se trouve Romaric Walla de la radio Kozah FM. Ces points focaux devront désormais travailler avec les autres médias privés des différentes régions pour relever les défis qui s'imposent à la presse privée. L'initiative, selon les res-

ponsables nationaux du CONAPP vise à corriger l'injustice et impliquer davantage les médias de l'intérieur du pays dans les actions de la corporation.

Pour Fabrice Pétchézi, secrétaire général du CONAPP, "... cette tournée consiste à installer les points focaux dans les cinq régions économiques du pays. Après Sokodé, pour le

Suite à la page 4

CHEFFERIE TRADITIONNELLE DANS LA KOZAH

Décrets de nomination aux chefs cantons et arrêtés de reconnaissance à ceux des villages

Disposant d'un pouvoir d'arbitrage et de conciliation des populations, la chefferie traditionnelle a toujours été une préoccupation des autorités togolaises qui ne ménagent aucun effort pour sa survie et sa pérennisation sur toute l'étendue du territoire national.

C'est dans cette optique que, mandaté par le ministre

Koudjoou de Landa et HEYOU Wella Botchoubawi de Tcharè. Ceux-ci ont été renvoyés respectivement à leurs nouvelles fonctions.

Après une pause de quelques jours, le préfet Bakali a repris le mercredi 11 juin, son bâton de pèlerin pour cette fois, la remise des arrêtés de reconnaissance aux chefs de villages dans les cantons de Kouméa et de

celles du canton de Kpèzindè dans le village d'Adomdè. Dans ces trois villages, ce sont respectivement, les sieurs ABISSI Passilé, BEOULA Kpatcha et Hilou Binam Koffi qui ont reçu leurs arrêtés de reconnaissance.

A l'occasion de ces cérémonies présidées par le préfet de la Kozah, Col Bakali Hè mou Badibawu, l'on a noté la présence de plusieurs per-

connaissance, le préfet Bakali a félicité ces garants des us et coutumes avant de leur rappeler leurs devoirs en ces termes: **"... désormais, la loi fait de vous, les 1^{er} responsables de vos cantons et villages respectifs et vous devez à partir de cet instant, veillez à la sauvegarde et à la promotion des valeurs qui fondent vos cantons et villages et défendre avec loyauté, les intérêts moraux, matériels de vos administrés en éloignant de vous, la haine, la vengeance et les rancœurs de toutes sortes. Comme chef canton (pour les uns) ou chef de village (pour les autres), vous devez toujours pardonner, vous devez rester à l'écoute de vos populations et servir de courroie de transmission entre les autorités préfectorales, cantonales, politiques, administratives, judiciaires, sécuritaires et vos localités. Vous êtes désormais, le chef de toutes les filles et de tous les fils de vos cantons et villages sans distinction..."**

Après ces mots aux chefs, le préfet s'est également adressé aux populations. Le Colonel Bakali a, partout où il est passé, invité les filles et fils des cantons et villages

à soutenir la chefferie traditionnelle.

"... m'adressant à vous, chères populations des cantons (des villages), je voudrais vous rendre un hommage pour votre mobilisation, pour ce jour historique dans votre canton (ou villages respectifs). Cela dénote votre engagement à œuvrer ensemble aux côtés de votre chef (de vos chefs) ici présent(s) pour le développement de votre (vos) localité(s) respectives) et partant, de la préfecture selon la vision de développement du chef de l'Etat. C'est dans le respect mutuel et la soumission à votre (vos différents) chef(s) que vous réussirez ensemble à relever tous les défis de développement économique et social de votre (vos) milieux..."

Partout où s'est déroulée la cérémonie, les différents porte-paroles des populations ici et ceux des nouveaux chefs là, ont au nom de celles-ci et ceux-ci, remercié le préfet avant de lui demander de transmettre leurs gratitude et reconnaissances à la hiérarchie pour tout ce qu'elle fait pour la bonne marche de la chefferie traditionnelle.

Ahoéfa



TCHANGAÏ Koudjoou (chef canton de Landa) recevant du préfet son décret de nomination



Photo de famille des chefs cantons (au centre, Tchangaï Koudjoou)

de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, le préfet de la Kozah Col Bakali Hè mou Badibawu a procédé à la remise officielle de décrets de nomination à deux chefs cantons et des arrêtés de reconnaissance à cinq chefs de villages.

Ainsi donc, dans la première phase au programme des cérémonies de remise, il a été question de la remise officielle de décrets de nomination le samedi 07 juin 2014 aux chefs cantons TCHANGAÏ

MEDIA

Les points focaux régionaux pour le CONAPP

Suite de la page 3

compte de la région centrale, nous sommes aujourd'hui à Kara pour installer ce point focal qui répond à deux objectifs. D'abord le premier consiste à rectifier une certaine anom-

Lama.

Au lycée de Kouméa, où au petit matin, se sont mobilisées les populations de ladite localité, les chefs de villages de Karè, Mandela et Sondè respectivement TAKPEKE Mabafeï, TCHALLA Potoyém et LANDO Pahissani ont reçu des mains du préfet Bakali leurs arrêtés de reconnaissance.

Après Kouméa, le Col Bakali a répondu au rendez-vous avec d'abord, les populations du canton de Lama notamment des villages de Gnagbadè et de Feing puis

sonnalités notamment des chefs canton et villages de la préfecture au devant desquels celui du canton de Lama MIZA Yoma, des autorités politiques, administratives, traditionnelles, militaires, religieuses et une foule nombreuse. L'ambiance a été entretenue par des artistes de la chanson togolaise et des groupes organisés de chanteuses.

En remettant aux récipiendaires leurs décrets de nomination et arrêtés de re-

mite à Lomé mais qui s'étend à tous les organes de l'ensemble du territoire national. Le second objectif c'est beaucoup plus, pour permettre également au CONAPP de mieux fonctionner avec ces médias de l'intérieur que nous inci-

Bakali Hè mou Badibawu qui a personnellement présidé la cérémonie de Kara a salué l'initiative du CONAPP et exhorté les médias à un travail professionnel pour éviter de tomber dans les travers.

La délégation du CONAPP



Remise symbolique du matériel informatique



Photo de famille des membres du CONAPP et le préfet de la Kozah

lie constatée depuis l'existence du Conseil National des Patrons de Presse. On a constaté que les médias de l'intérieur dans leur ensemble étaient marginalisés par rapport à ces actions initiées par le CONAPP qui est basé au niveau de Lomé. Il fallait corriger cette anomalie et faire en sorte que le CONAPP ne soit pas une association qui se li-

tons dorénavant à assister à toutes nos activités. Installer donc les points focaux dans les cinq régions économiques du Togo nous permettra d'avoir des interlocuteurs crédibles et valables pour que tous les médias aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays puissent être au même degré d'information..."

Le préfet de la Kozah, le Col

dirigée par son président Jean Paul Agbo a en marge de la cérémonie, remis du matériel logistique notamment un ordinateur, une clé Hélim nomade et un téléphone portable au point focal.

Créé depuis 2007, le CONAPP a pour mission de défendre les intérêts des organes de presse privée et améliorer leurs conditions d'existence.

Qu'est-ce qu'un chef traditionnel?

Le chef traditionnel se distingue du commun des hommes par ses relations avec Dieu et son rôle de gardien des traditions ancestrales. Il joue ainsi le rôle d'intermédiaire entre son peuple et les ancêtres. Cette relation est vécue à travers le monothéisme qui professe un dieu unique, et un culte dont la manifestation la plus courante est la dévotion aux mânes des ancêtres. En tant que chef religieux, le chef traditionnel est le garant de la pérennité des rites fixés par la tradition mais aussi de tous les « rites de passage » qui président les grands moments de la vie : naissance, initiation, mariage, mort...

Au-delà des relations entretenues avec la divinité et les ancêtres, le chef traditionnel reste un important collaborateur de l'administration. Pendant la période coloniale déjà, les Européens, dans leurs rapports avec la population, firent appel aux chefs locaux. Chez certains, on confirma leurs pouvoirs, dans la mesure où ils se montrèrent dociles. Dans le cas où ils étaient vus comme trop indépendants de la puissance coloniale, ils étaient déposés et remplacés par un autre membre de leur famille ou par quelqu'un qui n'était pas forcément issu de la famille régulièrement héritière du pouvoir.

Par ailleurs, dans ses rapports avec le peuple, le chef traditionnel est appelé à jouer le rôle d'une véritable juridiction de premier degré, assurer la sécurité des personnes et des biens, coordonner l'action des « élites », de ses administrés et les orienter vers le développement économique, social et culturel de la collectivité. Il a également pour missions de conférer aux plus méritants les titres de notabilité, de promouvoir la paix et la concorde à travers la lutte contre les fléaux qui minent la société, notamment l'alcoolisme, la médisance, la calomnie, le vol, la sorcellerie, la paresse, le népotisme, la discrimination...

En somme, les rôles et responsabilités du chef traditionnel sont multiples eu égard aux relations qu'il entretient avec les divinités, l'administration et le peuple placé sous son autorité. Dans un monde en pleine mutation, il a une mission assez complexe et qui pourrait à la limite paraître paradoxale: assurer la pérennité de la tradition tout en relevant le défi de la modernité, concilier les intérêts divergents d'une population partagée entre le conservatisme et le modernisme.

AGRICULTURE

La CETOP choisit la voie de la bonne gouvernance

A l'occasion de son Assemblée Générale tenue le 11 juin au Palais des Congrès de Kara et qui regroupait pour la circonstance, une centaine de participants venus des cinq régions du Togo, le bureau de la CETOP (Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles) a fait le bilan de ses activités du mandat écoulé puis jeté les bases d'une meilleure productivité.

Les travaux se sont essentiellement concentrés sur l'audition des rapports moraux et financiers. Il a également été question d'une rétrospection des textes juridiques de la CETOP en vue du renforcement de la bonne gouvernance au sein des organisations paysannes et de producteurs agricoles. Occasion pour le président du conseil d'administration de la CETOP, Tchindou Assimarou Gnassingbé de donner les grandes lignes des actions menées par la coor-

dination pour le bien des organisations professionnelles agricoles du Togo. Il a indiqué que beaucoup de réalisations ont été faites pour la mise en œuvre des projets du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), notamment le renforcement des services économiques des membres à la base à travers la signature de plusieurs conventions avec les partenaires techniques et financiers. "... dans ce sens, je peux vous rassurer que nous avons réussi à faire des réformes au-delà desquelles nous avons aussi pu redonner confiance aux partenaires. Lesquels partenaires ont accepté d'accompagner la CETOP. Nous avons également réussi à décentraliser la CETOP qui se retrouve dans chaque région où nous parlons de Coordinations régionales des organisations paysannes et des producteurs agricoles. Nous avons réussi aussi à mettre les moyens à leurs dispositions avec l'appui du FIDA. Voilà un peu les

grands enjeux qui nous attendaient. Mais aujourd'hui, nous sommes heureux parce que nous avons mis les jalons et la plus grande partie de tout ce que nous nous sommes assignés a été positif, il y a des résultats concrets donc, on est contents..."

Les travaux ont été ouverts par Akéï Yao, chargé d'études au cabinet du préfet de la Kozah. Il a à cet effet, relevé l'importance de l'agriculture dans le développement économique du Togo et souligné le rôle capital de la CETOP dans l'atteinte des objectifs du gouvernement notamment ceux de faire du Togo, un pays émergent. Les travaux de cette assemblée ont été couplés du lancement officiel du projet partenariat entre la recherche et les organisations des producteurs pour l'amélioration de la qualité (COPAQ). Il s'agit d'un projet sous régional regroupant le Bénin, le Niger, le Sénégal et le Togo. Au Togo, le projet appuiera la transformation du soja dans



Col. Ouro-Koura Agadazi

les régions des savanes, de la Kara et Centrale. Il s'agit d'accroître en quantité et en qualité l'offre des produits agroalimentaires issus du soja.

INSECURITE / BRAQUAGES SUR NOS ROUTES ET AU SORTIR DES BANQUES

Comment des coups sont montés depuis des gares ou des guichets

Des révélations troublantes ; syndicats d'agents routiers et agents de banques, interpellés

A l'heure où être braqué au sortir d'une banque, voir braquer un véhicule en pleine circulation puis tuer et s'emparer des biens de victimes, est devenu monnaie courante, bien plus que la récurrence du phénomène, c'est le mode opératoire quasi-similaire lors des braquages, qui soulèvent toujours des interrogations.

Le temps d'une enquête, nous avons tenté de cerner le système, à partir des faits au niveau des banques bien ciblées et des gares routières. Récit et révélations.

Braquer et détrousser, en l'espace de quelques secondes, une rondelette somme, en millions de CFA, et comme si cela ne suffisait, tuer la victime! Alors que celle-ci est en circulation en ville ou sur un tronçon pour une autre destination.

Le lundi 12 mai 2014, le regard encore voilé par le souvenir encore vivace de son amère mésaventure, monsieur "X", un commerçant malien, raconte d'une voix chargée d'émotion, l'incroyable braquage du 20 avril 2014, survenu aux environs de onze heures, et dont un véhicule (d'immatriculation malienne), à bord duquel il se trouvait, a été victime, à la hauteur de la réserve animalière de Naboulgou dans la préfecture de la Kéran.

"...un criminel, armé d'un fusil de guerre, surgissant de nulle part, prend position en face de notre car qui avait à bord des commerçants et hommes d'affaires, pour la plupart, d'origine malienne, puis ouvre sur le véhicule de transport commun, en provenance du Mali,

le feu pendant que des fusils d'autres criminels, en embuscade partaient, des balles qui blessent et tuent. Je revois encore cette macabre scène au cours de laquelle, une togolaise affolée et courant dans tous les sens, et qui, dans ses mouvements, fût mortellement atteinte par une balle qui l'a déchiquetée la gorge..."

Bilan: trois morts, neuf blessés et des millions de CFA emportés par les assassins qui continuent de se cacher.



Mais quelques semaines plus tard, survient dans la même zone, un autre braquage, le 09 juin, aux environs de 16 heures. Un semi remorque à bord duquel se trouvaient deux personnes (un conducteur et son apprenti). Bilan : les deux occupants, blessés par balles.

Les auteurs sont-ils les mêmes ? Le résultat des enquêtes diligentées par les

agents des forces de l'ordre, nous le dira.

A Lomé, la capitale, il y a quelques mois, une scène minutieusement mise à exécution, a permis aux bandits embusqués en un lieu sûr, au niveau du quartier Adidogomé, de s'emparer de la coquette somme de 8 000 000 F CFA, que la victime venait plus tôt de retirer de la banque pour les travaux de son chantier de construction. Voici les faits racontés.

A la hauteur du lycée tech-

juste eu le temps de quitter sa voiture que des complices de la fameuse victime, retiennent de sa voiture tout ce qu'il y avait. Une coquette somme de 5000 000 de francs CFA.

Simple coïncidence ou projet préconçu ?

Monsieur Y comme toutes les victimes de braquage, dans des conditions et scénarii d'une similitude effarante, embouche la même trompette : c'est clair, les gars le filaient depuis sa sortie de la banque, et en plus, ils semblaient bien informés de ce qu'il avait sur lui! On en convient à partir de là que des complices sont quelque part... Soit. Sauf que, quoiqu'évident, cet arrière parfum de coup préparé que la quasi-totalité des braquages de ce type laisse derrière eux, ne concorde pas toujours avec une « complicité interne » d'agents de la banque. Et pour le cas du car, des agents de syndicats de transporteurs masqués dans les gares routières. C'est du moins ce que semblent savoir les victimes notamment monsieur Y. Ce dernier est un homme, ex guide des expatriés (touristes au Togo) et un redoutable "pic-pocket". Mais qui, sur conseil des aînés et amis, s'est débarrassé de ses mauvaises habitudes après des années de prison. Aujourd'hui « réinséré honnêtement et décemment » dans la société, grâce à une Organisation non gouvernementale, il ne demeure pas moins un connaisseur fiable des secrets du milieu.

" Ne vous est-il jamais venu à l'idée que n'importe quel quidam, peut entrer

dans une banque, repérer un (des) client(s) ciblé(s) et mobiliser des complices au dehors pour le prendre en chasse à sa sortie?

Mieux, ne vous est-il jamais arrivé de constater sans y attacher importance, la présence d'un semblant de passager à la gare routière, pour repérer et relever les numéros d'immatriculation d'un (des) véhicule(s) de transport en commun, prendre l'heure de départ du véhicule à bord duquel a (ont) embarqué(s) un, deux ... homme(s) d'affaires, riche(s), riche(s) riche(s) commerçant(s), puis communiquer ces "indices" aux complices qui, des heures après, attaqueront le(s) véhicule(s), parce que bien informé en outre qu'à bord, il n'y avait pas d'agent anti braquage? ', Interroge-t-il l'air sérieux.

En clair, nombre de braquages perpétrés sur des clients au sortir de banque, après un retrait, bien sûr, ou sur des véhicules, seraient le couronnement des actions de systèmes sournois mais redoutables. D'autant qu'ils partiraient de l'intérieur même de ces établissements financiers et de nos gares routières. Comment?

Une banque située en bordure d'une rue très fréquentée, affiche et fonctionne aux normes sécuritaires de base : ouverture des portiques (à l'entrée comme au guichet automatique), magnétisée, vigiles "armés" de détecteurs de métaux (armes) à l'entrée et à l'intérieur... L'établissement est bien au travail dès l'ouverture des guichets. Le défilé habituel des clients (re-

Suite à la page 6

INSECURITE / BRAQUAGES SUR NOS ROUTES ET AU SORTIR DES BANQUES

Comment des coups sont montés depuis les gares ou depuis les guichets

Suite de la page 5

traits, versements, transferts, divers...) a cours. Le hall d'attente est bien garni. Aucune tâche dans le décor. Ou si. Parmi les clients assis, dans l'attente d'être appelés au guichet, un homme. La quarantaine. A la tête, une casquette treillis défraîchie. Au corps, un T-shirt polo. Et aux pieds, des tongs. La particularité de ce client : cela faisait plusieurs dizaines de minutes, quasiment une heure, qu'il est assis là suivant du coin de l'œil tous les mouvements des autres clients. Notamment ceux qui sont devant les guichets pour y effectuer des opérations, surtout de retraits d'argent. Mais ni l'individu, ni son "enracinement" dans le hall d'attente ne semblent pour autant attirer l'attention du vigile à l'intérieur.

Comme dans un marché ! En fait, le vigile commis à "l'ordre intérieur" est plus soucieux de se faire quelques pourboires, que de garder un œil attentif sur les personnes présentes dans le hall. Ainsi, l'homme s'affaire-t-il à offrir aux clients de petits services : un stylo par ici, un sous-main par là ou, le graal, endosser un chèque pour un bénéficiaire n'ayant pas de pièces exigées. Un véritable marché!

D'ailleurs, alors qu'à l'entrée, il est rappelé l'interdiction de téléphone portable, le constat, à l'intérieur est tout autre. Dans l'attente d'être appelé au guichet, on s'occupe comme on peut. Scotché au téléphone portable et à la tablette numérique. On y passe et/ ou y reçoit allègrement des coups de fil, on y envoie et reçoit des textos, on y écoute de la musique et même, on y joue aux jeux électroniques. Et personne ne fait vraiment attention à personne... Exception faite de notre homme à la casquette et en treillis. Qui, d'ailleurs, vient de porter et concentre toute son attention sur un El hadj appelé au guichet n°2. Ce n'est pas fortuit : l'El hadj est un commerçant et sachant ce que pèse un opérateur économique de cette carrure, un retrait d'argent, il a de bonnes raisons d'avoir l'El hadj à l'œil. Et il n'a pas tort. Car l'instant d'après, du coin de l'œil, il peut apercevoir très nettement vingt cinq gros paquets

de billets de banques joliment attachés que le caissier vient de pousser devant El hadj. C'est une affaire de 25 000 000 de F CFA!

Alors que l'El hadj s'attèle, au guichet, à vérifier et compter ses liasses, l'homme en casquette, en quelques touches sur son téléphone portable, lance un texto laconique : « **Go Al-Qaida. Chéchia blanc, sachet noir de 25 F** ». La seconde d'après, l'homme à la casquette a un retour : « **OK position ?** », a répondu son

bitude d'exploiter pour réussir leurs coups à forts relents de « complicités internes ».

Ainsi donc, le but de nos "pieds de grue" dans les halls d'attente des différentes banques ou gares routières que nous avons visitées était clair : jouer les "répéreurs" ou "indics" qui "travaillent" au sein même des banques ou pour accueillir un nouvel arrivant à la gare. « C'est ainsi qu'ils repèrent ceux qui font de gros retraits ou des voyageurs nantis. Vous compre-

démarrer en trombe en se faufilant à travers les longues files de véhicules pris dans le bouchon est presque un jeu d'enfant. Les services de police l'attestent : les dépositions de victimes de braquage au sortir de banques, mentionnent presque toujours des individus (deux ou trois) à dos d'une moto. Et aussi, détail de taille : plus de 8 victimes sur 10 venaient d'effectuer des retraits chiffrés en millions de CFA...

Même exercice, même constat

Retour à notre opération. Suivant le véhicule de l'El hadj au sachet noir qui est maintenant à bord d'un taxi brousse, un Toyota, notre "traceur" nous signalera au total, trois "points de contact". Entre la Cathédrale à Adawoulato, en passant par le boulevard du Mono jusqu'à la hauteur de l'hôtel Mercure Sarakawa. Ainsi, du côté ouest du marché d'Adawoulato à l'hôtel Mercure, en passant par Atikpodji, Marox... au cours de notre enquête, les banques et les agences changent. Avec des halls d'accueil toujours aussi bien équipés et sécurisés les uns que les autres. Mais l'exercice et le constat se révèlent identiques : comme un client ordinaire, n'importe qui peut s'y inviter, s'installer dans le hall d'accueil et, pendant des heures, observer les mouvements et opérations (retraits et dépôts...) des clients qui viennent et repartent. Et, sans attirer l'attention des vigiles en place, l'on peut repérer les "gros porteurs", contacter un complice à l'extérieur via téléphone portable et repartir des lieux, tranquille.

Selon les informations, la configuration de l'opération telle que décrite, nécessite dans la réalité, au moins trois éléments : l'indicateur ou "répéreurs", le pilote moto et son co-équipier armé(s). Il n'empêche ! Même avec deux éléments, notre gang virtuel n'a pas fait piètre figure. Résultat des courses : 5 agences bancaires et 4 gares routières visitées et squattées pendant de longues minutes, sans être interpellé, 11 "gros porteurs" dûment repérés depuis les guichets et plus d'une trentaine de "points de contact" inventoriés. Lesquels "points de contact" sont essentiellement favorisés par

les feux tricolores qui obligent les automobiles à marquer des arrêts, l'état défectueux des routes qui oblige les ralentissements voire des arrêts intermittents, des détours pour quelques courses personnelles, la distraction avec le téléphone au volant... Et la naïveté de certains citoyens à garer pour assistance à personne en danger ou pour vérifier un soi disant problème de roue qu'on leur signale... Et puis, dans la plupart des banques et ou gares, l'exercice de "repérage" est d'autant plus facile, que les guichets sont exposés à la vue de tous. De sorte que depuis la file d'attente, assis (ou debout comme c'est le cas dans certaines agences), l'on peut se faire facilement une idée de la somme qu'un client vient de retirer au guichet. L'argent remis au client lui-même exposé, est compté au vu et au su de tous avant d'être rangé dans un sachet noir, un sac ou un porte-monnaie. Certes, des agences, sont équipées de guichets-cabines qui assurent une certaine couverture et met le client à l'abri des "répéreurs". Mais, en général, sur trois ou quatre guichets, dans ces agences-là, il n'y a qu'un seul doté de cabine. C'est une évidence, la tendance quasi-obsessionnelle à concentrer les feux des soupçons sur des agents après un braquage au sortir d'une banque brouille un peu les cartes. Toute chose qui semblerait faciliter la tâche aux "indics" qui continuent d'opérer au sein même desdits établissements. Certes, il serait démagogique d'espérer des recettes miracles pour "dépister" les intrus dans la masse des usagers de banques. Mais, le laxisme criard, porté par la légèreté notoire des vigiles sur les lieux, l'indiscipline généralisée à travers l'usage du téléphone portable pourtant interdit et la tendance à l'ostentation de certains usagers, tout cela combiné à l'exposition quasi-indécence dans laquelle s'effectuent les opérations financières, restent inquiétants. Au demeurant, avec cette ambiance générale de grand marché qui règne dans les établissements financiers et gares routières, il faut bien croire que la fin ou, à tout le moins, la baisse des braquages à relents de « complicités internes » n'est pas pour demain. Et pourtant...



contact. Lorsque quelques minutes plus tard, El hadj après avoir dûment rangé les liasses dans son sachet noir quitte les lieux, l'homme le détaille longuement du regard, reste là encore quelques secondes. Puis se lève à son tour et quitte la banque. Tranquillement...

Le technique type du "repérage". L'exercice sournois de "l'indic". Le b-a-b-a d'un redoutable système mille et une fois pratiqué par les gangs abonnés aux coups exécutés au sortir des établissements financiers.

Sauf peut-être par un journaliste. Car, "l'homme à la casquette" est, en réalité, un journaliste, votre serviteur, auteur de cette enquête.

En effet, il s'agit à partir des explications de monsieur Y de constater de prime abord certaines pratiques en cours dans les banques. Ensuite, à partir du constat, de mettre sur pied un "gang" virtuel, avec au moins, un complice. Et, enfin, tester, par nous-mêmes, et en situation réelle, des failles du système, tel le laxisme criard dans les établissements financiers, que les malfrats auraient l'ha-

bitude d'exploiter pour réussir leurs coups à forts relents de « complicités internes ».

Notre complice ou "contact", également, pour les besoins de la cause, joue juste le rôle de "traceur". Posté en embuscade à quelques mètres de l'entrée de la banque, il est chargé de pister le client que nous lui signalons via Sms, à sa sortie de la banque, de le prendre en filature, incognito, jusqu'au "point de contact" (moment ou endroit jugé opportun pour exécuter le braquage -souvent spectaculaire-), puis de passer à l'action. En prenant en compte un aspect -le plus important - de l'opération qui ne saurait se faire sans un outil devenu très précieux : la moto. En effet, depuis que le quotidien des Loméens est rythmé par des embouteillages, effets collatéraux de traçage, de bitumage, de surfacage en arrobé et la réhabilitation des routes revêtues, la moto est devenue le moyen de transport (et de fuite) le plus sûr pour garantir le total succès d'un braquage. Avec un deux-roues,

LA VOIX DE LA KOZAH

Hebdomadaire pour la liberté d'informer, le droit de penser

Récépissé N° 0215 / 27 / 08 / 03 / HAAC



Siège: Cofac / Côté Sud de la polyclinique
BP: 34 Kara

Tél: (00228) 2661 36 09
Directeur de Publication: Boukari Moshood
90 16 98 40

Rédaction:

P. Essowè, Abalo Justine, D. Ahoéfa, Kpatcha, Kpandja

Secrétariat: Ablavi

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Tirage : 2000 exemplaires

Imprimerie : La Colombe:

CONGRES STATUTAIRE ET ELECTIF DE LA LIGUE DE FOOTBALL DE KARA

Amah Marcelin, un nouveau départ

La seconde a été finalement la bonne. Après avoir échoué à la première tentative en 2010, Amah Marcelin Chérif a été élu, le 10 juin 2014, président de la ligue de football de Kara. Cette victoire acquise à la régulière, aux dépens, (naturellement du sortant Hervé Piza), clôt ainsi, une période de quatre ans d'un affreux sur place. Une fois n'est pas coutume, et his-

dérois, contraint à la prudence, il n'est pas interdit de penser que les 37 votants ont eu tout le loisir de tirer les leçons des erreurs dans lesquelles Piza les a entraînés durant ses quatre années de mandature.

Ce changement d'attitude des votants que semble partager le monde sportif est certainement à la mesure de la gravité de la situation dans laquelle le bureau sortant a mis la ligue de Kara et des multiples enjeux auxquels doit faire face son nouveau président plébiscité à 100 % des voix.

Ainsi, la tragi comédie en cours depuis une bonne période s'est donc achevée à l'improviste ce 10 juin juste au moment où PIZA Hervé donnait l'illusion d'avoir parachevé son forfait et de maîtriser la situation (en témoignent ses propos lors du fameux point de presse tenu à Lomé en même temps que se déroulaient à Kara les travaux du congrès).

Mais comme on le soutient "dieu ne dort pas", le spectacle est fini. "... allez dans la paix du seigneur..." dit-on chez les catholiques pour marquer la fin des belles messes de santé. Et puisqu'il s'agit du même Dieu que celui des musulmans, contrairement à ce qu'il prétendait il y a peu, Hervé le désormais ancien président de la ligue de Kara puis futur ancien 1^{er} vice-président de la FTF n'a plus qu'à lui rendre grâce de s'en être sorti que par la fenêtre. En si bon compte n'est-ce pas? Cela va de soi!

A la vue des résultats (37 voix/37) issus du vote à la salle de presse du palais des congrès de Kara, Hervé Piza qui ne sait que mobiliser la rue à des fins à l'évidence douteuses n'avait finalement de suffrage universel que la petite légitimité qu'il s'auto confère. Il n'est donc nullement fondé à fouler aux pieds, la volonté populaire. Mais il en a tenté avec aplomb. Pourquoi? Parce qu'il se prend pour Gabriel Améyi de Womé, cet ancien organisateur de soirées dansantes devenu homme d'affaires et que l'on dit prospère, qui s'était fait élire député puis président de la FTF.

Ce Gabriel Améyi ivre de cynisme, avant d'en arriver là, a à dessein, sympathisé avec un certain Tata Avlessi pour renverser le président Rock Gnassingbé. Grisé par ce forfait, tout lui semblait désormais possible. Dans la foulée, il réussira à mobiliser les présidents de ligues dont Hervé Piza et ceux de clubs pour se mettre à la tête de la FTF. On le disait riche, donc peu suspect de chercher à se faire une santé financière sur le dos des amoureux du ballon rond. Eh bien, il a eu les Togolais puisqu'il se servirait des fonds de la Fédération dont il est chef, pour finalement, honorer ses engagements financiers vis-à-vis de

ses créanciers.

Voilà où est née la haine en celui qui bluffait ceux qui comme lui, vivent du commerce de la médiance et du culte du pessimisme et qui avait laissé entendre à qui veut, qu'il avait été approché par un officier supérieur qui lui demandait, à la veille du congrès électif du bureau de la FTF, de se retirer de la liste Améyi contre la bagatelle somme de 300 000 000 de francs CFA. Tic! Allez-y comprendre.

C'est dans ce contexte que, Gabriel le super boulanger, a su puis réussi à rallier à sa cause Hervé, le swazi, désormais son ennemi intime.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, Hervé le chanceux dans la turpitude, n'a au finish, bénéficié que d'un tumultueux parcours qui s'est limité (si heureusement pour lui), qu'à une simple mais double humiliation notamment dans son éjection à la ligue de Kara puis à la FTF où il lorgnait la tête.

Maintenant, dans sa retraite contre cœur, il a dorénavant tout le loisir pour bénir Christ, de n'avoir eu que le déshonneur. S'il avait respecté ceux qui l'on fait président de la ligue de Kara puis, écouter ses aînés, Hervé le tâcheron patron du journal le Tonnerre, serait aujourd'hui un des hommes les plus respectés et son passage à la tête de la ligue de Kara, une référence.

Par son narcissisme, sa gloutonnerie, la ligue de Kara vient de perdre quatre ans et ses nouveaux responsables vont devoir tout revoir pour la rendre fiable.

Où sont donc les collaborateurs et autres journalistes griots du président déchu qui nous assommaient que Hervé était tellement précieux, tellement indispensable que la ligue de Kara ne pouvait s'en passer? Ce type de margouillats se retrouvent hélas dans l'entourage de tous les premiers responsables d'institutions et sont des dangers.

Par rapport à toutes ces raisons et sous peine de devenir la risée, non seulement des amoureux du ballon rond, mais aussi des invisibles contempteurs irréductibles de l'ère Hervé, les membres de l'équipe Marcelin sont sommés de s'attacher à la difficile tâche de redressement de la ligue de Kara. Rarement, une ligue a connu l'état de délitement de celle de Kara, où les voix de la respectabilité sont réduites à néant, où les membres de bureau sont parvenus sur mesure, à rehausser sa réputation d'instabilité et d'anarchie, où l'autorité de la puissance footballistique est sans cesse bafouée. Autant dire que la ligue de Kara attend de ses nouveaux diri-

geants qu'ils lui offrent autre chose qu'une gestion synonyme de « partage du gâteau ». L'exercice du pouvoir, à la ligue de Kara plus qu'ailleurs, appelle avant tout à l'abnégation et une mobilisation des efforts au seul service de l'intérêt général. Si des 37 votants, il n'y a ni de bulletin nul, ni d'abstention, ni contre, c'est dire pour l'heure que la libre expression du suffrage universel constitue le meilleur mode de sortie de crise.

Ce n'est donc pas la liste Espoir aux commandes de la li-

sue d'un congrès statutaire et électif organisé par la ligue de football de Kara en présence du secrétaire général de la préfecture de la Kozah M. N'lowa Kokoutché.

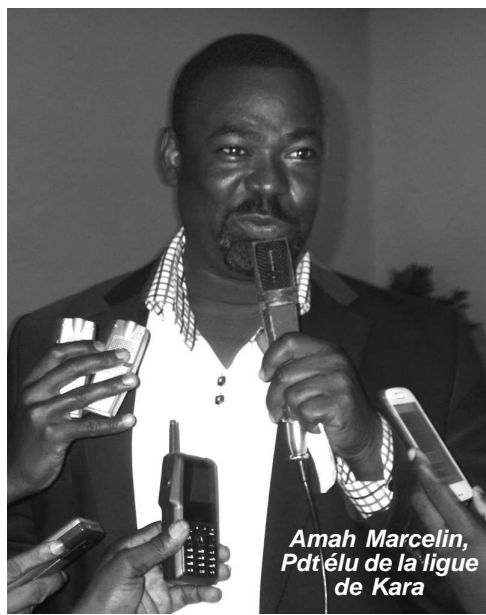
Les délégués à ce congrès étaient les présidents de districts de football de Kara, les clubs affiliés à la ligue de Kara et les membres sortants de la ligue. Le suspense n'a pas duré puisque sur les 38 délégués appelés à voter, un seul était absent. Et, les 37 présents, ont voté à 100% pour la liste ESPOIR dirigée par son président Amah Marcelin. Un véritable plébiscite.

Les travaux au programme de ce congrès se sont déroulés comme l'a reconnu M. N'dao (un des trois représentants du bureau de la FTF, dépêchés de Lomé pour la circonstance), dans les normes requises par les textes de la FTF.

Sur 38 délégués, 37 ont répondu présents et à travers un vote au suffrage universel, ceux-ci se sont librement exprimés. C'est pour cela qu'il a au nom de ses collègues venus tous de Lomé, félicité le bureau entrant.

Le secrétaire général de préfecture de la Kozah monsieur N'lowa après s'être également félicité du bon déroulement du congrès, a apprécié le travail abattu par le bureau sortant et invité celui entrant à travailler ardemment pour relever le niveau du football dans la ligue de Kara.

Il faut préciser que les présidents des clubs frères des régions centrale et savanes,



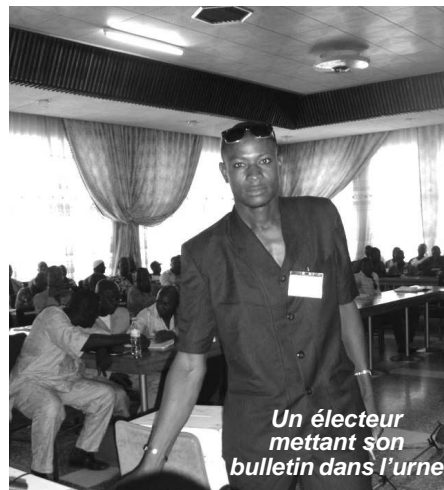
Amah Marcelin, Pdt élu de la ligue de Kara

toire, entre autres, de se justifier de l'invisibilité du président sortant, les 37 votants ont tenu leur parole. La ligue de football de Kara retrouve la voie normale qu'avait préfigurée l'élection en 2010 du populiste Hervé.

Etrange destinée que celle d'une ligue qui, après avoir été « sortie » de plusieurs années de crises à répétition, a petit à petit sombré dans un chaos provoqué par les ambitions belliqueuses de l'arriériste président Hervé Piza et les querelles d'« apothicaires » des membres de son bureau. Privilégiant le plus souvent les ambitions personnelles à l'intérêt général, ce bureau avait usé toute son énergie à se disputer les hochets du pouvoir et l'assaut au gain facile, qui n'ont d'effets que d'offrir un piètre spectacle.

Dès lors, rien d'étonnant qu'aujourd'hui, les 37 votants au palais des congrès aient affiché une totale indifférence face à l'appel au boycott et qu'ils aient par la suite accepté comme une sorte de fatalité la farce électorale qui en 2010, avait légitimé Hervé Piza. C'est du reste dans un esprit où le soulagement le disputait au scepticisme que ces mêmes « électeurs » ont accueilli les promesses du président Amah Marcelin et de son équipe de tout recycler afin d'un avenir radieux du sport roi à Kara.

Cet engagement a été bien accueilli, et le déroulement du scrutin, dans des conditions exceptionnelles de régularité, laisse à croire que la ligue de football de Kara est peut-être au bout de ses peines. Même si le passé récent, fait de jeux stériles et retournements d'alliances



Un électeur mettant son bulletin dans l'urne

gue de Kara qui nous dira le contraire, comme d'ailleurs le confirme après son plébiscite, Amah Marcelin : "... d'abord les sentiments de joie et de fierté. Mes remerciements aux présidents de districts et clubs et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce congrès. Notre programme tourne autour de trois points à



Photo de famille des membres du bureau élu et les membres de la FTF dépêchés à Kara pour la supervision du congrès

savoir : recycler les arbitres, les entraîneurs et secrétaires généraux des clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division, promouvoir le football féminin et celui des moins de 17 ans ; le second message est de dire merci aux autorités locales qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre à notre disposition tout ce qu'il faut pour cet aboutissement heureux du congrès. Egalement mes remerciements aux membres de la délégation de la FTF et au public sur qui nous comptons pour mener à bien notre mandat de quatre ans..."

Prenant ainsi sa revanche sur Hervé, Amah Marcelin est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable.

Amah Marcelin, seul candidat en liste a été élu à l'is-

les présidents de ligues du grand Bassar, de Mango et de Fazao, les arbitres ainsi que plusieurs amoureux du ballon rond ont honoré de leurs présences, le congrès pour lequel Hervé a brillé d'une invisibilité sur mesure.

Le nouveau président de la ligue de Kara est homme d'affaires. Grand passionné du football, il est à l'origine de la naissance du club ASCKA en 1995 ; ASCKA qui joue en division deux. Amah Aklesso Shérif a été vice-président d'ASKO de Kara de 2008 à 2012. Il est auteur de la première édition de la coupe Matata en aout-septembre 2013 dans la ligue de football de Kara.

Moshood

ANNONCE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES

SECRETARIAT GENERAL

Secrétariat Technique de la Plateforme RRC

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes
et des Terres

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

TOGO

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des
Terres (PGICT)

Secteur de l'environnement : gestion des risques
et catastrophes, gestion durable

des terres et changements climatiques

Prêt No : IDA-GFDRR N°TF 011010 - 013715/

FEMN°TF 011243 / FPMAN°TF 011245 /

TerrAfrica N° TF 098701

ID No du projet : IDA P123922 et P124192

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un don d'un montant de US \$ 16 947 408 équivalant à 8,5 milliards de francs CFA, administré par la Banque Mondiale pour financer le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres, et se propose d'utiliser ces fonds pour exécuter des marchés de fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

Le projet comporte quatre (4) composantes :

Composante 1 : Renforcement institutionnel et sensibilisation

Renforcement institutionnel : les capacités des structures nationales, régionales, locales et communautaires clé engagées dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion durable des terres (RRC et GDT) seront renforcées à travers la fourniture d'équipements et des formations.

Sensibilisation : la prise de conscience sur les risques d'inondations et de dégradation des terres sera accrue grâce à des campagnes d'information ciblées aux niveaux national et local.

Composante 2 : Activités communautaires d'Adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres

Activités communautaires dans les bassins fluviaux et les zones inondables : la résilience aux inondations sera renforcée grâce à des activités pilotes ciblées au niveau local qui permettront aux communautés de mieux gérer les risques de catastrophe et la dégradation des terres.

Activités communautaires sur les terres de culture et les pâturages : la résilience de l'agriculture aux changements climatiques, la promotion de la productivité des terres ainsi que l'efficacité de l'utilisation de l'eau et les meilleures pratiques de GDT seront pilotées et promues dans les zones ciblées.

Gestion durable des forêts et des zones humides au niveau communautaire : une assistance sera apportée aux communautés dans la préparation des plans de financement durable et l'élaboration de petites activités génératrices de revenu dans et autour des aires protégées et forêts sélectionnées afin de réduire la pression sur les ressources forestières et restaurer les services des écosystèmes.

Composante 3 : Systèmes d'alerte précoce, de suivi et de connaissance

Système d'alerte précoce (SAP) : Un SAP national sera élaboré pour alerter les communautés des événements d'inondation possible à venir et leur permettre de prendre les mesures appropriées pour protéger les vies et les biens, à travers une collaboration accrue et la communication entre les services nationaux en charge de l'hydrologie et de la météorologie et la Croix Rouge togolaise. Des équipements et formations spécifiques seront donnés aux acteurs clés.

Suivi environnement : Un système national de suivi du climat et de la terre, y compris des données géo spatiales, sera élaboré pour suivre la couverture végétale et l'utilisation des terres (cultures, pâturages/parcours, forêts, zones humides, aires protégées et autres catégories pertinentes) et apporter des estimations de séquestration de carbone dans les zones sélectionnées du projet.

Connaissances : Une mise à jour partielle de la cartographie nationale et les évaluations de risques ciblés seront réalisées pour identifier les investissements appropriés d'atténuation des catastrophes et/ou les mécanismes de transfert de risque, y compris les analyses des dangers, des atouts et de la vulnérabilité. Un guide des meilleures pratiques de GDT sélectionnées qui intègre les impacts des changements climatiques sera également élaboré.

Composante 4 : Gestion du projet

Pour une mise en œuvre efficace du projet, les fonctions de gestion du projet, les communications y compris la gestion fiduciaire, le suivi et évaluation (S&E), la supervision technique, l'établissement de rapports et les audits, seront couvertes sous cette composante.

La composante couvrira également le suivi et évaluation (S&E) ainsi que les études environnementales et sociales concernant la mise en œuvre des activités communautaires.

Les principaux marchés publics prévus du projet sont notamment :

Les acquisitions par voie de consultation ou d'appel d'offres concernant les fournitures et les services courants ;

Les travaux de réhabilitation et construction ;

Les prestations de contrôle et de surveillance ;

Les études ;

Les sensibilisations et formations ;

Réalisation de documentaires.

Les avis spécifiques de passation de marchés seront publiés, suite à l'avis général de passation des marchés, dans le quotidien national « Togo-Presse », le journal des marchés publics et au besoin sur le site Client connection de la Banque mondiale.

Les marchés seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (édition courante), et aux dispositions du décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant Code des marchés publics et délégations de service public. Ils sont ouverts à tous les candidats qui remplissent les conditions stipulées dans les directives. Les consultants seront choisis conformément aux Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, (édition courante).

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans Development Business, dans le dg Market et dans les journaux locaux.

Les informations complémentaires relatives à cet avis peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/

Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP/GICT) au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

sis à Nyékonakpoè au 59 rue de la Kozah dans l'enceinte de l'ancienne direction générale de l'ODEF en face de CENETI

À l'Attention du Coordonateur du Projet
BP : 4825 Lomé-TOGO, République Togolaise,

Tél : (00228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11; Email : pgict@yahoo.fr

Fait à Lomé, le 19 juin 2014
Le Coordonateur du PGICT
Amidou A. MOROU